

Versement de votre Groeipakket sur un compte bancaire

Veillez nous retourner ce formulaire dûment complété et signé à vlaanderen@kidslife.be

Précisez ici votre numéro de dossier si vous le connaissez :

Déclaration du parent / éducateur

Prénom et nom :

Rue et numéro

Code postal et localité

Numéro de registre national (voir verso de la carte d'identité)

Je demande le versement du Groeipakket sur le compte bancaire suivant* ouvert au nom de

.....

IBAN _____

BIC _____

Si vous n'avez plus accès à ce compte, prévenez immédiatement votre conseiller KidsLife et communiquez-lui votre nouveau numéro de compte.

Date :

Téléphone :

E-mail :

Signature

Nom du signataire :

* Le numéro de compte communiqué sera contrôlé auprès de votre banque

Tous nos formulaires répondent aux dispositions de la loi Only-once du 5 mai 2014. Nous vous demandons uniquement des informations dont nous ne disposons pas encore ou que nous ne pouvons pas consulter parce que nous n'avons pas suffisamment de données.

KidsLife accorde une grande importance à la protection de vos données à caractère personnel

Vous avez des questions ou souhaitez exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ? Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet : kidslife.be/fr/privacy

Versement de votre Groeipakket sur un compte bancaire

Madame, Monsieur,

Si vous le souhaitez, nous pouvons verser votre Groeipakket sur un compte bancaire. Cette méthode de paiement est plus sûre, plus rapide et surtout plus avantageuse que le chèque circulaire. N'hésitez pas à consulter votre banque pour obtenir des informations complémentaires.

Le Groeipakket est **versé à la personne que les bénéficiaires désignent parmi eux**. Vous déterminez ensemble le numéro de compte bancaire sur lequel nous versons le Groeipakket. Il peut s'agir d'un compte commun ou d'un compte ouvert au nom de l'un de vous. En cas de désaccord, le Groeipakket est payé à la personne la plus jeune.

Utilisez le formulaire en annexe pour nous communiquer le numéro de compte. Si vous ne nous renvoyez pas le formulaire, nous paierons le Groeipakket par chèque.

Vous avez encore des questions concernant votre Groeipakket ? N'hésitez pas à nous contacter. Retrouvez les coordonnées de notre agence sur kidslife.be